



## **POUVOIR**

### **L'ASSEMBLEE GENERALE DU COLLECTIF DES COPROPRIETAIRES DE CAP ESTEREL**

**se tiendra le LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 à 16H00**

**à CAP ESTEREL – SALLE CAMPUS - Rue des Calanques**

Il est rappelé, conformément aux STATUTS et au REGLEMENT INTERIEUR de l'Association que,

- Seuls les copropriétaires d'appartements de Cap Esterel à jour de leur cotisation de membre Adhérent peuvent voter
- Chaque mandataire peut recevoir jusqu'à dix délégations de vote.

Je soussigné (e) : .....

Propriétaire de l'Appartement : ..... dans la Copropriété .....

Demeurant à : .....

E-mail (facultatif) : ..... Téléphone (facultatif) : .....

donne par la présente pouvoir à :

Mr / Mme / Mlle ..... qui pourra, si le nombre de pouvoirs qu'il(elle) détient est supérieur à celui légalement autorisé, le transmettre à toute personne de son choix.

Soit à Mr / Mme / Mlle .....

#### **En conséquence :**

- Assister à ladite Assemblée et à toutes celles qui auraient lieu ultérieurement pour délibérer sur le même ordre du jour si, pour un motif quelconque, la première ne pouvait se tenir ;
- Prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour ;
- Signer toutes feuilles de présence et tous les procès-verbaux ;
- Egalement faire le nécessaire, promettant d'avoir pour agréable et de ratifier ce qui aura été fait en mon nom.

A ..... le .....

SIGNATURE DU COPROPRIETAIRE

VISA DU MANDATAIRE

Précédée de la mention « BON POUR POUVOIR » : suivi de la mention « POUVOIR ACCEPTE » :